

TABLEAU DES TYPES DE DOCUMENTS ET LEURS NIVEAUX DE CATALOGAGE
(à l'exclusion des éléments propres aux imprimés musicaux, enregistrements sonores et vidéo musicaux)
[à partir du 1^{er} juillet 2003]

COMPLET	BASE	MINIMAL	ABRÉGÉ
<ul style="list-style-type: none"> - vedettes-matière - points d'accès: aucune restriction - indice de classification LC - indice CDD (seulement pour les documents répertoriés dans Canadiana) - notes complètes - notices autorité établies pour toute vedette (Canadiana) <hr/> <p>Exception pour les livres rares non-courants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - aucune vedette-matière; aucun indice CDD 	<ul style="list-style-type: none"> - vedette-matière (2 au maximum) - points d'accès descriptifs : pour les liaisons de relation principales ; accès aux titres importants ; en général 2 au maximum s'ajoutant à la vedette principale, au titre propre, au titre parallèle et à la mention de collection - indice de classification LC - indice Dewey abrégé - notices autorité établies pour toute vedette (Canadiana) 	<ul style="list-style-type: none"> - aucune vedette-matière - points d'accès descriptifs : pour les liaisons de relation principales ; accès aux titres importants ; en général 2 au maximum s'ajoutant à la vedette principale, au titre propre, au titre parallèle et à la mention de collection - indice de classification LC - indice CDD abrégé (seulement pour les documents répertoriés dans Canadiana) - notices autorité établies pour toute vedette (Canadiana) <hr/> <p>Exception pour les publications en série et les publications officielles provinciales:</p> <ul style="list-style-type: none"> - aucun indice de classification LC 	<ul style="list-style-type: none"> - aucune vedette-matière - points d'accès: 2 au maximum (le titre et un nom s'il peut être facilement établi) plus les titres des p. de t. addit. en français/anglais ou les titres parallèles en français/anglais - indice de classification LC seulement s'il est requis pour fin de rangement dans la collection de la BN - aucun indice CDD - aucune autorité
<p><i>NOTE: Le niveau de catalogage de tous les documents, à l'exclusion de ceux du CIP, du PSD, des journaux ethniques et autochtones canadiens et des collections spéciales, sera graduellement abaissé suivant leur date de publication.</i></p>			
Les documents du programme CIP			
<p>Les documents du PSD (à l'exclusion des brochures, projets de loi et autres ouvrages d'intérêt restreint ou à court terme)</p>			
<p>Les collections spéciales de la BN (collections de référence, livres rares, Jeunesse, LOWY)</p>			
<p>Les journaux ethniques et autochtones canadiens</p>			

COMPLET	BASE	MINIMAL	ABRÉGÉ
<p>Documents traitant des domaines privilégiés publiés durant l'année en cours moins 5:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approche historique du développement de la société canadienne (y compris l'histoire locale et les documents sur la généalogie) • Littérature canadienne (à l'exclusion des romans en édition de poche et les collections des écrits d'étudiants de niveau inférieur au postsecondaire) • Les monographies et les ressources continues dans le domaine de la musique canadienne • Les imprimés musicaux Canadiana, les enregistrements sonores et les vidéo musicaux Canadiana (voir les Niveaux de catalogage pour les imprimés musicaux, les enregistrements sonores musicaux et les enregistrements vidéo musicaux) 			<p>Publications traitant des domaines privilégiés au-delà de l'année en cours moins 5</p>
			<p>Tous les documents (à l'exclusion des domaines privilégiés) au-delà de l'année en cours moins 1</p>
	<p>Les publications officielles fédérales (les monographies et les ressources continues) qui ne répondent pas aux critères descriptifs du niveau complet mais sont publiées durant l'année en cours moins 1</p>	<p>Les publications dans les catégories suivantes seront cataloguées au niveau complet si elles font partie : du programme du CIP, du Programme des services de dépôt (PSD), des collections spécialisées de la BNC, des journaux ethniques et autochtones canadiens ou des domaines privilégiés de la BNC publiées dans l'année en cours moins 5. Les publications officielles fédérales courantes dans les catégories suivantes seront cataloguées au niveau de base</p>	
		La bibliothéconomie	
		Les bibliographies	
		Les documents de référence générale non catalogués pour la collection de référence de la BNC (encyclopédies, dictionnaires, lexiques, annuaires)	
		Les publications officielles provinciales	

COMPLET	BASE	MINIMAL	ABRÉGÉ
	Les publications des commissions d'enquête, des groupes d'étude, des audiences publiques, des comités parlementaires et la documentation de base et les documents à l'appui connexes de gouvernement fédéral ◇	Les publications des commissions d'enquête, des groupes d'étude, des audiences publiques, des comités parlementaires et la documentation de base et les documents à l'appui connexes des gouvernements provinciaux ◇	
	Les lois, les règlements, les dossiers des affaires judiciaires et les jugements de gouvernement fédéral	Les lois, les règlements, les dossiers des affaires judiciaires et les jugements des gouvernements provinciaux	
	Les rapports annuels, les guides des programmes de gouvernement fédéral, les livres blancs et les énoncés de politique	Les rapports annuels, les guides des programmes des gouvernements provinciaux, les livres blancs et les énoncés de politique	
	Les rapports annuels des ministères et des organismes secondaires de gouvernement fédéral	Les rapports annuels des ministères et des organismes secondaires des gouvernements provinciaux	
		Les ouvrages concernant la civilisation et la culture, l'histoire de pays étrangers, la généalogie non canadienne	
		Les documents destinés aux handicapés ou les concernant, y compris les documents sur support de remplacement (p. ex.: gros caractères, braille, livres sonores)	
		Les documents sur des sujets d'intérêt passager	
		Les documents à large diffusion d'utilité générale et intéressant un vaste public (p. ex.: guides touristiques, certaines publications gouvernementales)	
		Les documents à caractère religieux appartenant à diverses catégories, sauf les brochures	

◇ traitement complet sera attribué à des ouvrages sélectionnés identifiés lors d'une consultation ASB/SRI.

COMPLET	BASE	MINIMAL	ABRÉGÉ
	Les actes de congrès publiés par une agence gouvernementale fédérale	Les actes de congrès Δ	
	Les listes de recensement fédérales	Les listes de recensement	
		Les documents Canadiana de l'étranger	
		Les documents non-Canadiana à l'appui des publications traitant des domaines privilégiés (à moins qu'ils ne soient requis pour les collections spéciales de la BN)	Les documents non-Canadiana pour fins de mise en commun des ressources (à moins qu'ils ne soient requis pour les collections spéciales de la BN)
		Les ressources continues	
		Les collections monographiques	
		Les journaux (autres que ceux des groupes ethniques et autochtones canadiens)	
			Les publications en série sous forme de brochure
			Les monographies sous forme de brochure y compris les brochures diffusées par le Programme du service de dépôt
			Les publications officielles régionales ou municipales
		Les documents d'enseignement destinés au niveau postsecondaire Δ	Les guides des programmes d'études; les annuaires scolaires; la diffusion limitée des recueils de cours des universités et collège, les notes de cours, etc.
		Les documents d'enseignement destinés aux niveaux primaire et secondaire; les collections sans caractère officiel des écrits d'étudiants d'un établissement d'enseignement de niveau inférieur au postsecondaire Δ	
		Les catalogues d'exposition (à l'exclusion des brochures)	
			Les romans en édition de poche publiés au Canada (p. ex. Harlequin)
			Les rapports de placements et les recherches sur les marchés boursiers publiés par des maisons de placement
			Les gravures d'art
			Les affiches

Δ traitement abrégé sera assigné aux documents publiés par une agence gouvernementale provinciale.

COMPLET	BASE	MINIMAL	ABRÉGÉ
			Les publications peu importantes n'ayant pas beaucoup de valeur sur le plan de la recherche ainsi que sur le plan littéraire ou éducatif; p. ex: les mots croisés, les jeux avec des mots; les bandes dessinées, les livres à colorier, les albums de découpages
			Les bulletins, les périodiques internes, les discours provenant d'organisations peu importantes et intéressant une paroisse; d'autres publications intéressant seulement de petits groupes de personnes (p. ex.: la biographie d'une vedette locale, les livres de recettes locaux)
			Les documents éphémères n'ayant pas de valeur établie pour la recherche (p. ex.: la paraphilosophie sciences occultes, etc.)
		Les rapports de recherche et les études intéressant un groupe restreint de spécialistes	
			Les documents scientifiques et techniques désuets
			Les thèses ne traitant pas de domaines privilégiés
			Les documents Canadiana ne faisant pas partie de la bibliographie nationale (p. ex.: les calendriers, les communiqués de presse)